

■ **Gelaufri S.A. en liquidation**, à Fribourg, effectuer des opérations de représentation, etc. (FOSC du 23.02.2001, p. 1392). La procédure de faillite étant clôturée par le Président du Tribunal de la Sarine le 07.11.2002, cette raison est radiée d'office, conformément aux dispositions de l'art. 66, al. 2, de l'ORC.
Journal no 2424 du 19.11.2002
(00741972 / CH-217.0.137.482-1)